



## Procès-verbal de la séance du Conseil Général

### Séance du 13 juin 2013 selon convocation.

La séance débute à 20h00 sous la présidence de M. Jérémie Crisinel, Président.  
L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel.
2. Assermentation des nouveaux membres.
3. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Nominations statutaires.
5. Préavis n°2013-03 concernant les comptes 2012.
6. Préavis n°2013-04 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2014.
7. Communications de la Municipalité.
8. Propositions individuelles et divers.

L'ordre du jour est accepté sans remarques.

### **1. Appel.**

Sont absents excusés:

Mmes Brocard Sylvia, David Isabelle, Gogniat Florence, Perey Anne-Lise, Rousseau Lucie et Weber Marie-France et MM. Aerni Alain, Bourgeois Olivier, David Marc, David Jean-François, David Michel, Jordan Eric, Melis Mario, Reymond Daniel, Weber Patrick et Zahnd Laurent.

Sont absents non-excusés :

Mme David Germaine et MM. Baehler Jean-Luc, Chappuis Roland, Gavillet Denis, Laurent Marc-Olivier, Ménard Bertrand.

Le Conseil Général compte à ce jour, 46 membres, 24 sont présents pour débiter cette séance.

### **2. Assermentation des nouveaux membres.**

Aucun nouveau membre n'est assermenté.

### **3. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.**

Le procès-verbal de la séance du 14 mars 2013 est accepté à mains levées, à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

### **4. Nominations statutaires.**

Pour l'élection du Président, M. Jérémie Crisinel cède sa place à M. Yann Gachet vice-président. M. Jérémie Crisinel accepte un nouveau mandat d'une année. Il n'y a pas d'autres propositions. L'assemblée demande le vote à mains levées. M. Jérémie Crisinel est élu , à mains levées, à la majorité absolue, par 24 voix.

Pour l'élection du vice-président M. Yann Gachet ne désire pas se représenter mais propose M. Mathieu Duc qui accepte ce poste. Il n'y a pas d'autres propositions. L'assemblée demande



le vote à mains levées. M. Mathieu Duc est élu Vice-président, à mains levées, à la majorité absolue, par 24 voix.

Pour l'élection des scrutateurs, Mmes Marie-Eve Gachet et Luzia Jordan acceptent un nouveau mandat d'une année. Il n'y a pas d'autres propositions. Le vote est effectué à mains levées. Mmes Marie-Eve Gachet et Luzia Jordan sont élues à l'unanimité, sans abstention ni avis contraire.

Pour l'élection des scrutateurs suppléants, Mme Nathalie Jordan et M. Lionel Zeller acceptent un nouveau mandat d'une année. Il n'y a pas d'autres propositions. Le vote est effectué à mains levées. Mme Nathalie Jordan et M. Lionel Zeller sont élus à l'unanimité, sans abstention ni avis contraire. M. le Président remercie les membres du bureau.

### **5. Préavis n° 2013-03 concernant les comptes 2012.**

Chaque membre a reçu le préavis 2013-03, les comptes 2012 ainsi que le rapport de la commission de gestion avec la convocation. M. le Syndic n'a rien à ajouter car le préavis est déjà très complet, il parcourt page par page les comptes pour d'éventuelles questions. Il donne encore quelques chiffres comparatifs au beamer. Le compte de fonctionnement dégage un bénéfice de Fr. 53.16. Le rapport de la commission de gestion est lu séance tenante par M. Gaël Brocard et recommande sur la base de leur examen ainsi que la révision par Infocompta, d'adopter les comptes 2012 tel que présentés. Il n'y a pas de questions. le vote est effectué à mains levées, les conclusions du rapport de la commission de gestion concernant le préavis 2013-03 sur les comptes 2012 sont acceptées à l'unanimité sans abstention ni avis contraire. M. le Syndic remercie la boursière pour la préparation du préavis.

### **6. Préavis n° 2013-04 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2014.**

Chaque membre a reçu un exemplaire de l'arrêté d'imposition 2014, le préavis n° 2013-04 ainsi que le rapport de la commission des finances avec la convocation. La Municipalité propose de reconduire l'arrêté d'imposition 2013 pour 2014 au taux de 73%. Le rapport de la commission des finances est lu séance tenante par Mme Véronique Michelle et recommande d'accepter l'arrêté d'imposition tel que présenté. Il n'y a pas de questions, le vote est effectué à mains levées, l'arrêté d'imposition pour 2014 est accepté à l'unanimité, sans abstention ni avis contraire.

### **7. Communications de la Municipalité.**

Mme Véronique Laurent-Zeller nous informe que toutes les communes ont acceptés d'adhérer à l'ASIRE et que le comité directeur sera nommé ce soir. Elle recherche des personnes motivées pour les devoirs surveillés pour l'année scolaire 2013-2014 car les enseignantes à temps complet ne peuvent plus le faire. La salle de gym avance bien, et le nouveau collège aussi avec l'appel d'offre en entreprise total lancées le 4 juin. Le 20 juin décisions de l'entreprise total, le 4 septembre acceptation du crédit de la première étape.

M. Pierre-François Duc demande quel en sera le coût ? 20 millions au total.

M. Marcel Pradervand demande, malgré les panneaux « attention aux enfants », les bandes piétonnes etc, de rendre attentif les enfants à la sécurité aux abords des routes et sur les routes.



### 8. Propositions individuelles et divers.

M. Gilbert Oulevey demande si on peut déjà tirer des conclusions sur la location du casino.

M. Pietro Ricci dit que les prix ont été descendu et que depuis il y a plus de locations. Les gens sont très contents des locaux.

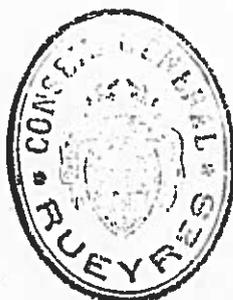
M. Gilbert Oulevey demande aussi à quoi en est le projet de fusion ? M. le Syndic dit que les groupes de travail avancent bien et que la convention de fusion sera présentée cet automne.

M. le Président nous informe que suite à la nouvelle loi sur les communes, le règlement du conseil général devra être modifié. Il propose de nommer une commission interne du conseil pour se pencher sur le sujet. MM. Yann Gachet et Mathieu Duc se proposent.

M. le Président informe que la prochaine séance aura lieu le 12 décembre 2013, à 19h30 suivi d'un apéro dinatoire.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h55.

Le Président:



La secrétaire: